

Vers un “approvisionnement avec respect” : œuvrer avec le secteur privé pour promouvoir le biocommerce éthique

Rik Kutsch Lojenga, Directeur exécutif, Union for Ethical BioTrade



La demande de produits “verts” s’accroît à l’heure actuelle. Les études, les rapports de marketing et les enquêtes auprès des acheteurs le confirment : la demande de produits éthiques et durables n’est pas un caprice passager du marché ; c’est une tendance forte qui va durer.

Afin de prendre la mesure de cet intérêt croissant et de la sensibilisation aux enjeux de biodiversité dans le secteur cosmétique en particulier, l’Union for Ethical BioTrade a organisé en 2009 une enquête auprès de 4000 personnes (Ethical Bio Trade

Barometer, 2009). Les résultats sont éloquentes : 85% des personnes interrogées voulaient en savoir plus sur les procédures d’approvisionnement de ce secteur et 79% ont affirmé qu’elles cesseraient d’acheter une marque cosmétique et de soins si elles apprenaient que la marque s’approvisionnait selon des pratiques non respectueuses de l’environnement ou contraires au commerce éthique.

D’après la même étude, 79% des répondants auraient davantage confiance en une entreprise cosmétique et de produits de soins dont l’engagement éthique et environnemental serait vérifié par des organes indépendants. C’est ici que l’Union for Ethical BioTrade joue un rôle. Association à but non lucratif, axée sur ses membres, l’Union encourage l’« approvisionnement avec respect » en ingrédients de faune et de flore issus de la biodiversité native ; elle a pour mission de favoriser l’utilisation durable d’ingrédients naturels endémiques dans les régions d’origine.

En travaillant avec des acteurs concernés du secteur privé, l’Union for Ethical BioTrade cherche à promouvoir la conservation de la biodiversité, tout en s’assurant que les acteurs de la chaîne d’approvisionnement, y compris les petits producteurs, soient payés des prix équitables et reçoivent une part équitable des bénéfices tirés de la vente des produits finaux. L’approvisionnement éthique reconnaît les droits souverains des nations sur la biodiversité et respecte les droits des communautés locales et autochtones sur leurs connaissances traditionnelles.

L’Union reconnaît cependant que la mise en place de bonnes pratiques de biodiversité tout le long de la chaîne d’approvisionnement peut s’avérer difficile pour les petits acteurs. L’accès aux marchés et la reconnaissance du caractère éthique des pratiques n’est pas facile non plus. C’est l’une des raisons qui ont motivé la création de l’Union : à plus long terme, l’alliance d’acteurs engagés va créer une masse d’offre et de demande de pratiques éthiques, pendant que le mécanisme de vérification permet de distinguer les produits éthiques sur le marché, et que des mesures de soutien facilitent la mise en œuvre.

Le Programme communautaire du biocommerce éthique est l’une de ces mesures de soutien qui complètent la mission de l’Union. Récemment lancé, ce programme vise à promouvoir une participation renforcée des communautés locales et autochtones dans l’approvisionnement éthique de produits de biodiversité. La mise en œuvre effective des principes du biocommerce éthique contribuera à créer des revenus sur le plan local et à assurer une utilisation durable

d’ingrédients de biodiversité fournis par ces collectivités. En travaillant avec des institutions sur le terrain, le programme s’efforcera de répondre à des problèmes que rencontrent souvent les entreprises locales de biodiversité, notamment le manque d’équipements ou d’informations sur la gestion durable des ingrédients.

Le programme accorde des subventions communautaires pour le biocommerce éthique, destinées à des petites et moyennes entreprises et paie les coûts liés à la mise au point et à la mise en œuvre de pratiques de biocommerce éthique. Il peut s’agir notamment de recherche scientifique sur la durabilité des espèces utilisées et de leurs écosystèmes, de procédures de consultation communautaire, de mise au point de connaissances sur le plan local et de l’établissement de mécanismes de suivi et d’évaluation.

Grâce à cette initiative parmi d’autres, l’Union pour le biocommerce éthique encourage les entreprises à « s’approvisionner avec respect » en ingrédients issus de la biodiversité native. Les marchés ont clairement pris position en faveur de cette tendance et les consommateurs sont de plus en plus sensibilisés. Cependant, pour que les entreprises prospèrent réellement sur ce marché et tirent profit de l’accroissement de la demande, cette démarche éthique a besoin de soutien et de certifications indépendantes. C’est dans ce domaine que l’Union for Ethical BioTrade peut apporter une contribution.

Pour plus d’information, veuillez consulter: www.ethicalbiotrade.org ou contacter: info@ethicalbiotrade.org

